Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 juillet 2025

# Travaux de rénovation : trois terrains de tennis remis à neuf à Lapalud

**Le vendredi 17 mai 2024, à 17h30 a eu lieu la réception de fin de travaux de trois terrains de tennis dans la commune vauclusienne de Lapalud au sein du Complexe Sportif de la ville. Un baptême qui s'est fait en présence d'Anthony Zilio, président de la Communauté de Communes Rhône Lez Provence et Maire de Bollène et de M. Hervé Flaugere, Vice-Président délégué aux équipements sportifs et culturels et Maire de Lapalud.**

Les 3 aires de jeux en béton poreux du club ont récemment subi d'importantes rénovations. Cette décision a été prise en raison de l'état dégradé des surfaces, qui présentaient des fissures importantes et des dommages qui rendaient le jeu non seulement inconfortable mais aussi potentiellement dangereux pour les joueurs.

Ces travaux se sont déroulés en plusieurs étapes afin d'avoir un rendu le plus qualitatif possible. Tout d'abord, il a fallu observer un travail de remise à neuf en s'occupant du nettoyage et décolmatage des courts puis du ponçage des décalages (usures du sol), du traitement des fissures. Une fois cette étape passée, les équipes de rénovation se sont concentrés sur l'application de la résine de consolidation puis de la coloration de la surface et enfin du traçage des lignes.

Le cout total de cette opération s'élève à un peu plus de 10.000 euros. Un engagement et un signe fort pour la commune qui souhaite mettre les meilleurs outils culturels et sportifs à la disposition de ses habitants, qui plus est en cette année de jeux olympiques sur le territoire national.

---

# Rénovation énergétique : Service-public . fr centralise et informe sur les aides

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 juillet 2025

**Pour améliorer le confort thermique d'un logement et diminuer la facture de chauffage, vous avez la possibilité d'améliorer l'isolation de votre logement. Vous pouvez prétendre à des aides pour financer les travaux de rénovation énergétique de votre logement. Découvrez les aides qui correspondent à vos besoins d'éco-rénovation sur Service-public.fr.**

**Électricité : les tarifs augmentent en février !**
Au 1er février 2024, les tarifs de l'électricité augmentent en France dans le cadre de la fin progressive du bouclier tarifaire qui avait été mis en place par le Gouvernement en 2021. Quelle incidence cela va-t-il avoir sur vos factures ? Comment sont fixés les tarifs de l'électricité ?
Service-Public.fr vous renseigne. En savoir plus

**Aides et prêts pour l'amélioration et la rénovation énergétique de l'habitat**
Des aides et prêts peuvent être accordés pour faire des travaux d'amélioration dans votre logement (accessibilité, installation d'équipements…) ou des travaux de rénovation énergétique. En savoir plus

**Rénovation globale : MaPrimeRénov' Sérénité**

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 juillet 2025

Vous souhaitez réaliser d'importants travaux de rénovation énergétique globale dans votre logement ? Vous pouvez bénéficier d'une aide financière dite MaPrimeRénov' Sérénité. Pour cela, vos travaux doivent permettre à votre logement de réaliser un gain énergétique d'au minimum 35 %. Nous vous indiquons quelles sont les conditions et la démarche à suivre pour en bénéficier. Vous renseigner.

**MaPrimeAdapt' pour financer les travaux d'adaptation de votre logement**
À partir du 1er janvier 2024, MaPrimeAdapt' constitue la solution unique d'aide au financement de travaux d'adaptation du logement. Elle s'adresse aux personnes en situation de handicap et aux personnes âgées. Pour se renseigner, cliquez ici.

**Une aide financière pour installer un thermostat connecté et réduire vos dépenses en énergie**
Un thermostat connecté permet d'ajuster la température de votre logement en temps réel, en fonction de la météo, du moment de la journée ou de paramétrages de votre choix. Vous pouvez désormais bénéficier d'une aide financière lorsque vous faites installer un tel dispositif chez vous, que vous soyez propriétaire ou locataire et quel que soit votre niveau de revenu. En savoir plus.

**Rénovation énergétique : comment cumuler l'éco-PTZ avec MaPrimeRénov' ?**
Certaines banques (Banques Populaires, Caisses d'Épargne, Crédit Agricole…) proposent un nouvel éco-PTZ pour financer le reste à charge de travaux éligibles à MaPrimeRénov'. Service-Public.fr vous explique tout.

**Chèque énergie (gaz, chaleur, électricité)**
Vous souhaitez obtenir une aide financière pour payer vos factures d'énergies (électricité, gaz…), ou effectuer certains travaux de rénovation énergétique dans votre logement ? Vous pouvez bénéficier du chèque énergie si vous respectez certaines conditions. Nous vous indiquons quelle sont les conditions pour en bénéficier et comment les utiliser. Cliquez ici

**Aides financières de l'Anah pour réaliser des travaux d'amélioration de l'habitat**
L'Agence nationale de l'habitat (Anah) peut accorder des aides financières pour la réalisation de travaux dans votre logement (rénovation énergétique, adaptation à la perte d'autonomie…). Vos travaux doivent être réalisés dans un logement datant d'au minimum 15 ans. Ce logement doit être votre résidence principale : Logement occupé au moins 8 mois par an (sauf obligation professionnelle, raison de santé ou cas de force majeure), soit par le locataire ou la personne avec laquelle il vit, soit par une personne à charge (enfant, ascendant de plus de 65 ans, parent handicapé). Les aides de l'Anah se cumulent avec d'autres dispositifs. Se renseigner

**Rechercher les aides pour la rénovation de l'habitat (Simulateur)**
Permet de connaître et d'estimer le montant des aides financières dont vous pouvez bénéficier pour la rénovation énergétique de votre logement. Accéder au simulateur

**Rechercher une entreprise ayant la qualité « Reconnu garant de l'environnement » (Outil de recherche)**
Permet de rechercher une entreprise qualifiée Reconnue garant de l'environnement pour effectuer vos travaux et dépenses de rénovation énergétique. Lire l'article

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 juillet 2025

# Immobilier : les notaires de Vaucluse dressent l'état des lieux d'un marché impacté par les nouvelles normes environnementales

**A l'occasion de l'opération nationale des Notaires de France « Cultivez, l'habitat de demain', les notaires de Vaucluse ont évoqué le droit de l'immobilier, du logement et de l'habitat. Avec, en particulier, la législation et la règlementation autour de la rénovation énergétique. Une présentation qui a aussi permis de dresser un état des lieux du marché de l'immobilier en Vaucluse en 2023.**

Dans le cadre des '4 jours du logement', opération organisés par les notaires de France du 11 au 14 décembre 2023 sur le thème 'Parler logement avec un notaire', Alexandre Audemard, président de la Chambre des notaires de Vaucluse et Jean-Baptiste Borel, président du Groupement vauclusien d'expertises notariales (GVEN) ont notamment évoqué l'adaptation de son logement aux nouveaux enjeux environnementaux de la loi climat et résilience.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 juillet 2025

**Eradiquer les passoires énergétiques**

« Ce texte a pour objectif d'inciter les propriétaires de logement à les rénover de façon globale afin d'éradiquer les 'passoires énergétiques', explique Alexandre Audemard. A cet effet ses dispositions instaurent un véritable calendrier de mise en œuvre de l'obligation de rénovation énergétique, tout en créant des outils permettant la transition énergétique dans une optique de développement durable. »

A partir du 1er janvier 2028, ces passoires énergétiques, classée F (Très peu performant) et G (Extrêmement peu performant) et qui représentent 4,8 millions de logements en France, seront amenées à disparaître et seront interdit à la location. En effet, la loi climat et résilience impose aux propriétaires de réaliser les travaux nécessaires pour atteindre les classes A (Extrêmement performant) ou B (Très performant). Cependant, pour les logements qui en raison de contraintes techniques, architecturales ou patrimoniales ne peuvent atteindre ces classes A ou B il est exigé le gain d'au moins 2 classes pour obtenir les classements C (Assez performant), D (Assez peu performant) et E (Peu performant).

Une évaluation établit à partir des diagnostics suivants : isolation des murs, des planchers bas, de la toiture, remplacement des menuiseries, ventilation, production de chauffage et eau chaude.

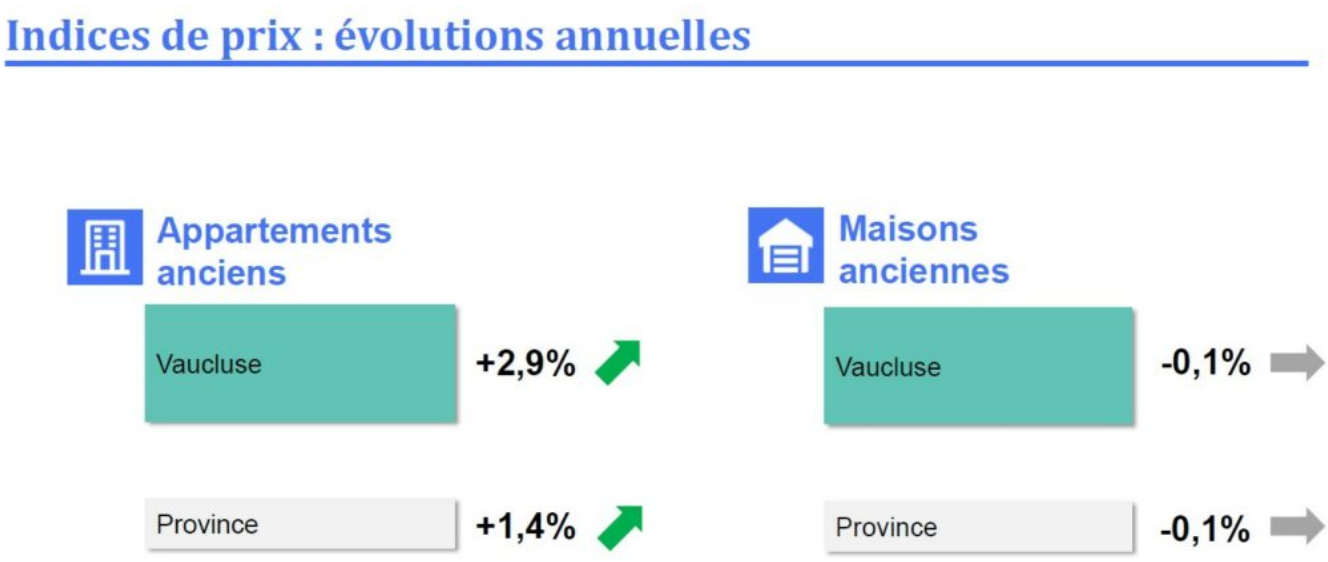


**Remettre sur le marché des logements vacants**

« L'amélioration énergétique des bâtiments est une démarche cohérente tant en termes d'écologie que de pouvoir d'achat, poursuit le président des notaires de Vaucluse. En effet, d'une part, le logement est responsable de 27% des émissions de gaz à effet de serre. D'autre part, les logements énergivores sont souvent des logements vacants, rénover ces bâtiments pourraient permettre de répondre à une partie de la demande qui s'exprime sur le marché résidentiel en remettant sur le marché des logements qui sont actuellement vides. »

**De nombreuses aides proposées**

Afin d'encourager la réalisation de ces travaux de rénovation énergétique, l'État a mis en place plusieurs dispositifs d'aides et de financement.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 juillet 2025

En premier lieu 'MaPrimeRénov', une aide distribuée par l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah) et destinée au propriétaire bailleur ou occupant du logement à titre de résidence principale. Un logement qui doit être achevé depuis plus de 15 ans et dont les travaux doivent être réalisés par une entreprise qualifier RGE (Reconnu garant de l'environnement). La prime peut atteindre jusqu'à 90% des dépense relatives aux travaux réalisés qui doivent concerner l'installation équipement de chauffage, la production eau chaude, l'isolation thermique et la VMC.

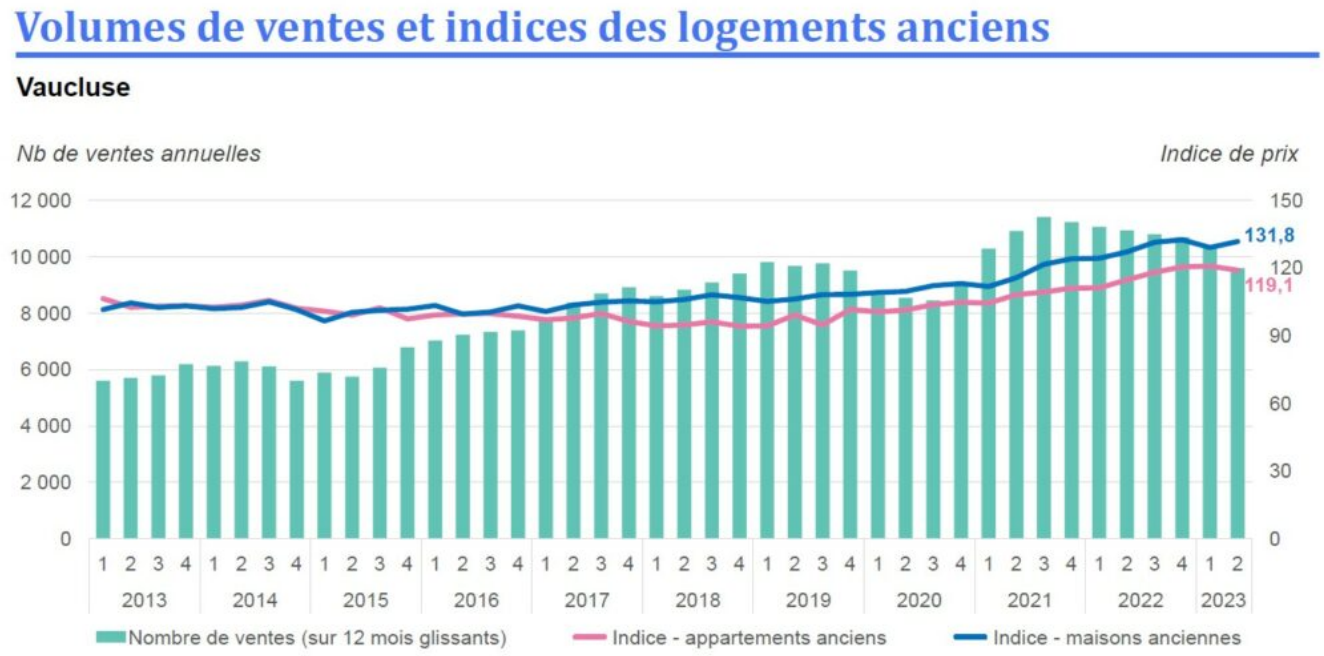


Il existe également la prime CEE (Certificat d'Economie d'Energie). Cette aide repose sur le produit de la contribution des pollueurs censée compenser leur impact sur l'environnement. Le montant de la prime, variable, est distribué par les acteurs du secteur de l'énergie, pour l'obtenir il faut se rendre sur le site de l'opérateur choisi et faire la demande avant de signer le devis de travaux de l'entreprise RGE.
Autre dispositif, l'Eco PTZ (prêt à taux zéro). Versé par les Banques ayant signé une convention avec l'Etat, il n'est assorti d'aucun intérêt et son montant maximal est de 50 000€, il est accordé sans aucune conditions de ressources, tout comme MaPrimeRénov et la prime CEE.
Par ailleurs, l'ensemble de ces travaux bénéficient d'un taux de TVA réduits 10% et 5,5%.
Enfin, dernier outil possible : le Prêt Avance Rénovation. Ce prêt hypothécaire s'adresse aux propriétaires de passoires thermiques, souvent à la retraite et percevant des faibles revenus. Il permet un remboursement différé du prêt lors de la vente du logement ou de sa transmission par succession. Il est accordé sous conditions de ressources.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 juillet 2025

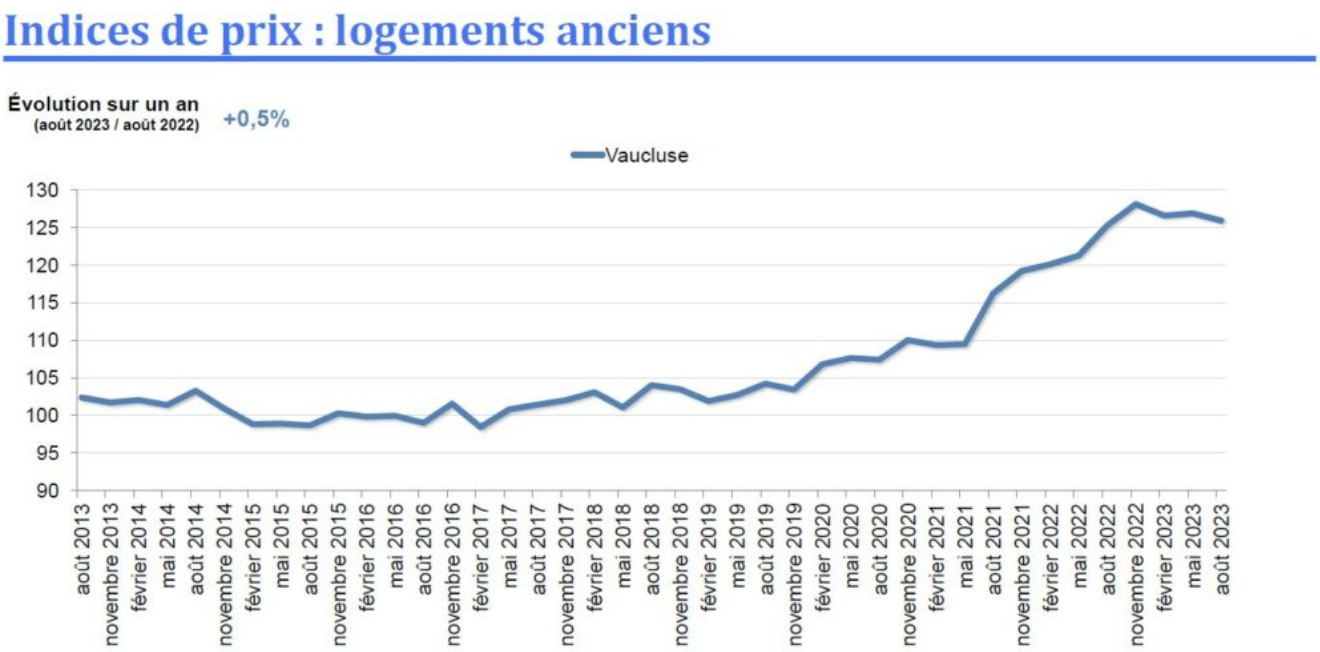


**Le point sur le marché immobilier dans le Vaucluse en 2023**

Profitant de cette actualité, Jean-Baptiste borel, président du Groupement vauclusien d'expertises notariales a évoqué la situation du marché de l'immobilier en 2023 dans le département.

« Que ce soit au plan national ou en Vaucluse, le marché immobilier vient d'enregistrer 2 années record en 2021 et 2022, et une croissance continue depuis 2015, à l'exception de 2020 en trompe l'œil, du fait de la crise Covid, explique-t-il. Cette croissance portait tant sur le volume des ventes (barre des 1 millions de ventes dans l'hexagone franchie) que sur l'indice des prix. Pour autant ce marché en pleine croissance n'a pas permis de régler la crise du logement. Le nombre de logements neufs est insuffisant, ceci lié à la rareté et au prix du foncier, aux contraintes administratives (obtention de permis, normes environnementales, recours etc…), au cout final desdits logements. »

Conséquence ? Cela aggrave encore la tension du marché entre l'offre et la demande, et agit de nouveau sur les prix en écartant un grand nombre de personnes de l'accès à la propriété.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 juillet 2025

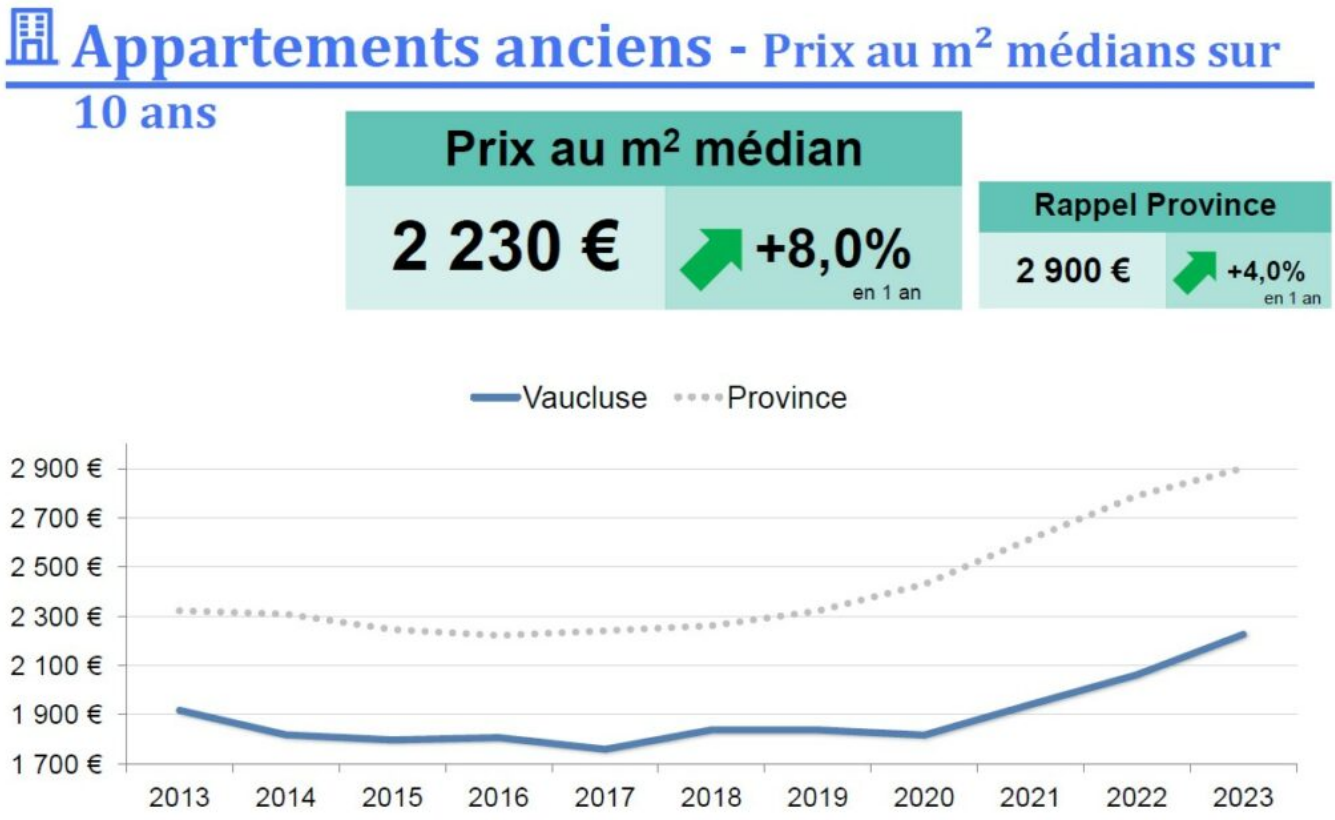


« Baisse du nombre de ventes, mais pas des prix. »

« Désormais, le marché immobilier s'est retourné et en 2023 le nombre de mutations immobilières a baissé de 20% (données à fin octobre 2023), poursuit le président du GVEN. Ceci dû notamment à la hausse des taux immobiliers et à l'inflation généralisée. Néanmoins pour le moment les prix ne semblent pas vouloir baisser de manière significative, tout au mieux, ils stagnent, voire continuent à grimper dans les secteurs les plus prisés (Luberon, l'Isle-sur-la-Sorgue, Vaison-la-Romaine, Pertuis tiré par Aix etc…). La demande étant toujours supérieure à l'offre. »

**Les plus modestes écartés du marché**

« Seuls les secteurs les plus défavorisés, où l'on retrouve la plupart du temps les biens les plus énergivores, notamment en centre-ville, et nécessitant de gros travaux, connaissent une baisse des prix, analyse Jean-Baptiste Borel. La hausse des taux, sans baisse des prix, a pour effet d'écarter du marché de l'immobilier les plus modestes, et notamment les primo accédant qui n'ont pas d'apport. Les inégalités se creusent aussi sur le marché immobilier et, par ricochet, sur celui du logement, car il y a là encore trop de disparité entre l'offre de location et les locataires, ce qui entraine une hausse des loyers. Les communes tentent d'y répondre en restreignant les locations de type 'Air bnb' et en encadrant le marché

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 juillet 2025

locatif. Le notariat, pour répondre à cette problématique, propose de son coté au gouvernement une harmonisation des baux de location, et de leur fiscalité, pour simplifier une législation difficilement lisible.

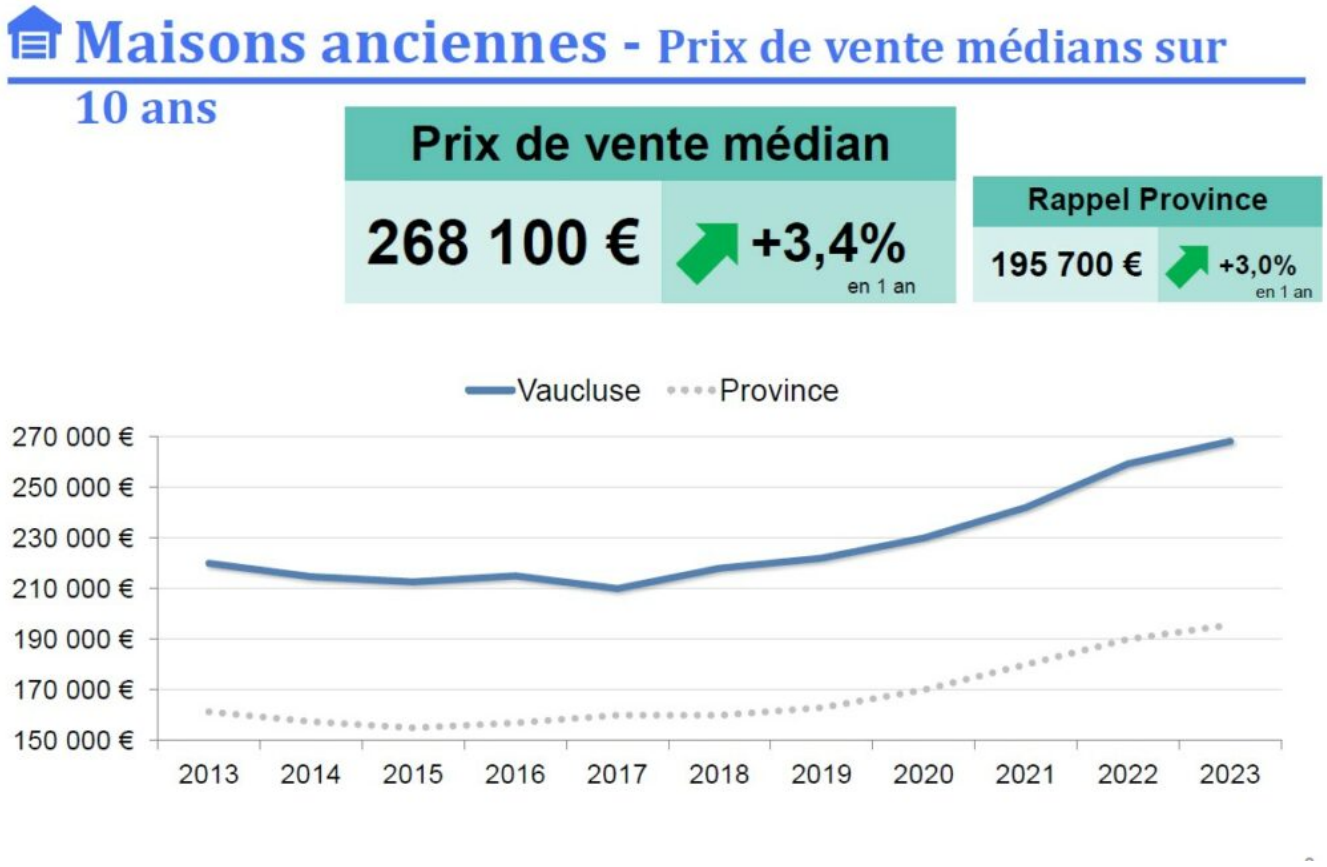


« La loi ZAN qui, à terme, va condamner le modèle pavillonnaire si cher aux Vauclusiens. »

**La ZAN va compliquer les choses**

« Par ailleurs, le marché immobilier comme beaucoup de secteurs doit s'adapter aux nouvelles contraintes environnementales (DPE, audit énergétique etc…), et des mutations profondes sont en cours, comme par exemple avec la loi Zéro artificialisation nette (ZAN) qui à terme va condamner le modèle pavillonnaire si cher aux Vauclusiens, constate le président du GVEN. D'ailleurs le nouveau prêt à taux zéro (PTZ 2024), en faveur des primo-accédants de résidence principale intègre largement ses nouvelles notions, et notamment ne sera pas accessible à l'acquisition de maisons neuves. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 juillet 2025

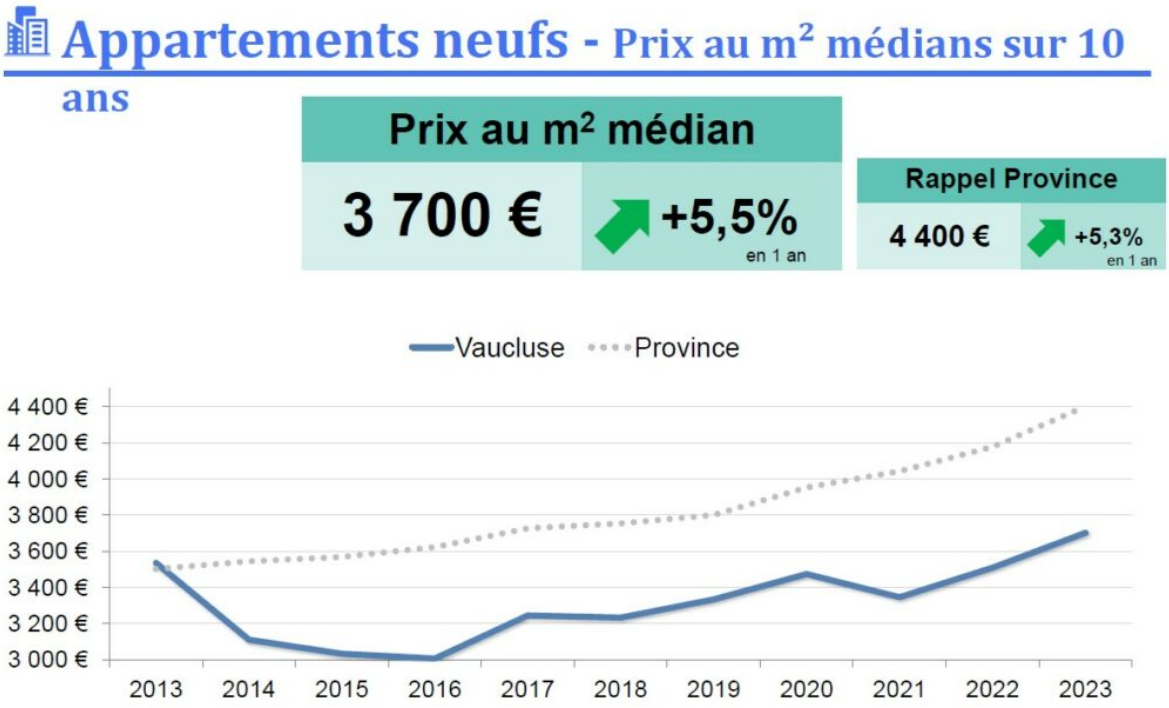


« Les prix ne sont pas partis pour baisser massivement. »

« La chute du marché peut sembler brutale, mais il avait atteint des sommets, et le volume des ventes reste finalement à un niveau élevé, semblable à l'avant Covid, complète Alexandre Audemard, président de la Chambre départemental regroupant 182 notaires répartis dans 78 offices en Vaucluse. De même les taux peuvent sembler hauts par rapport à ceux historiquement bas que nous avions connus ces derniers temps, mais ils restent inférieurs à l'inflation et devraient se stabiliser courant 2024. Les prix ne sont pas partis pour baisser massivement, et c'est pour cette raison et celles évoquées ci-dessus, qu'il est toujours temps d'acheter, il suffit de regarder la courbe d'indice des prix depuis 2013 pour s'en convaincre. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 juillet 2025

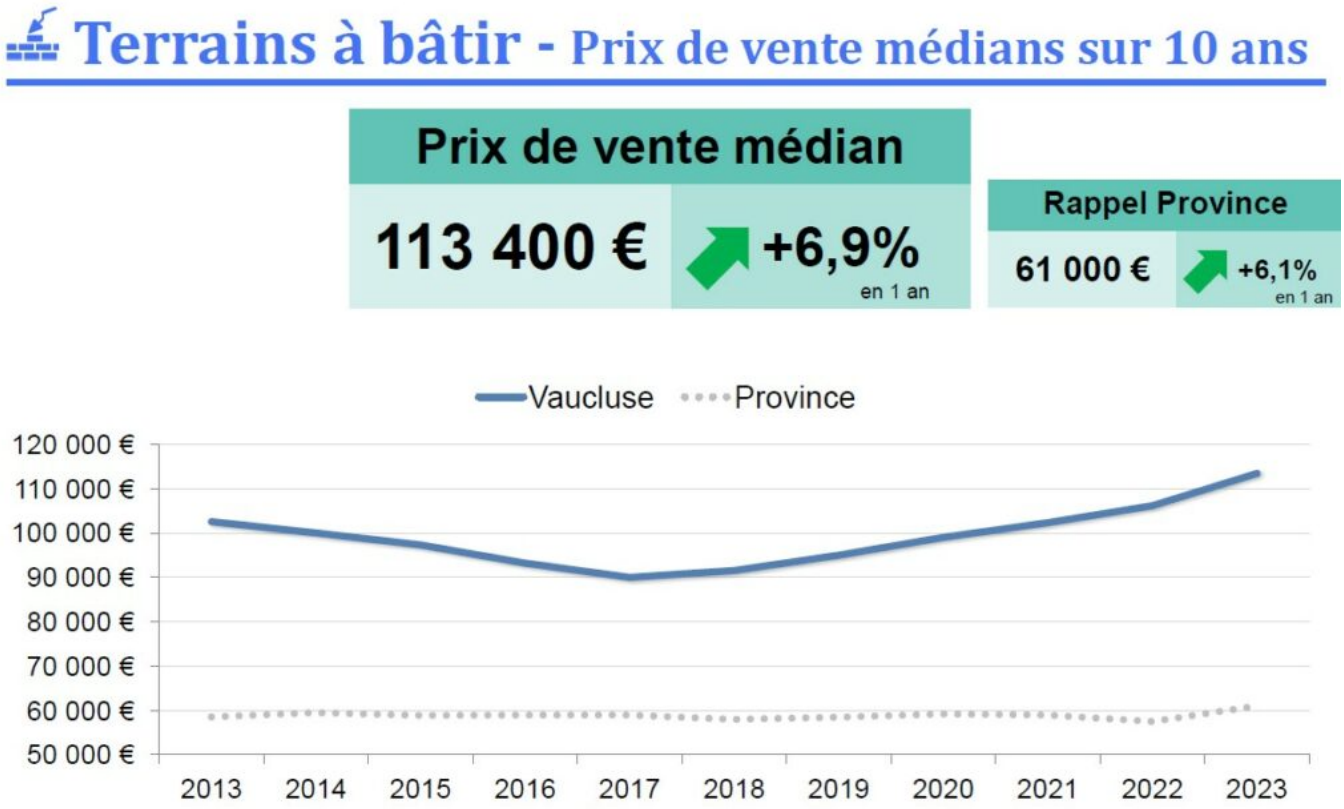


---

# Carpentras : le city stade du Pous du Plan fait peau neuve

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 juillet 2025

**N’étant plus adapté aux activités sportives de ses utilisateurs, le city stade du quartier du Pous du Plan, à Carpentras, a subi quelques rénovations afin d’être plus sécurisé. Après des travaux en septembre dernier, l’équipement a été inauguré le 30 octobre.**

Porté par Karim Zaaboul, le projet de rénovation du city stade du quartier du Pous du Plan a séduit plus d’un citoyen. 609 votes étaient en faveur de cette rénovation. Ainsi, les travaux, dont le coût s’est élevé à 42 000€, ont été réalisés en septembre dernier.

Un filet de protection a été installé au-dessus de l’équipement afin de protéger les véhicules stationnés à proximité du city stade. Aussi, le revêtement au sol a été recouvert par une surface synthétique dans le but de prévenir les blessures liées aux chutes.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 juillet 2025

-

Avant les travaux

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 juillet 2025

-

  Après les travaux

V.A.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 juillet 2025

# Orange : la Région Sud investit 35M€ pour la rénovation du lycée de l'Argensol

**Ce vendredi 1er septembre, Renaud Muselier, président de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, a profité de la visite d'Emmanuel Macron au lycée professionnel de l'Argensol à Orange pour annoncer la rénovation complète de l'établissement, financé par la Région à hauteur de 35M€.**

Rénovation complète pour le lycée professionnel de l'Argensol à Orange. Renaud Muselier, président de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'a annoncé ce vendredi 1er septembre, à l'occasion de la venue d'Emmanuel Macron dans l'établissement.

« Parce que nos jeunes méritent les meilleures conditions d'études, la Région Sud accompagne les

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 juillet 2025

lycéens de l'Argensol d'Orange vers la réussite, en investissant 35 millions d'€ dans la réhabilitation et la rénovation de leur lycée : c'est du concret » a déclaré Renaud Muselier.

Lire également – « (Vidéo) Emmanuel Macron prépare la rentrée à Orange »

La première pierre sera posée en 2026 pour une fin des travaux prévue pour 2028. « Ces efforts viennent s'ajouter à 710 000€ de travaux engagés depuis 2016 dans ce lycée, dont la rénovation des toitures de la demi-pension en 2022, la rénovation des réseaux de chauffage en 2018 ou pour l'achat d'équipements », précise la Région dans un communiqué.

Renaud Muselier évoque la rénovation du lycée professionnel de l'Argensol à Orange © Jérôme Renaud

---

# Pernes-les-Fontaines accueille le 1er forum de la rénovation énergétique

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 juillet 2025

**L'Alte et la communauté d'agglomération les Sorgues du Comtat organisent sur le territoire de Vaucluse le premier forum dédié à la rénovation énergétique, ce samedi 17 juin.**

A cette occasion, des entreprises locales spécialisées en photovoltaïque, isolation, chauffage, énergies renouvelables et ventilation seront présentes. Des partenaires comme SOLiAH, la chambre des métiers et de l'artisanat de PACA et les conseillers France Rénov' accompagneront les visiteurs pour leur présenter les aides financières mobilisables pour l'aboutissement d'un projet de rénovation.

Ce forum sera également l'occasion de mieux comprendre les enjeux du changement climatique et de la transition énergétique à travers des animations proposées par les Sorgues du Comtat : stand plan climat air énergie, stand des nouvelles mobilités, ateliers scientifiques, techniques et ludiques.

Le détail des animations est à retrouver ici.

*Samedi 17 juin de 9h à 17h, au Jardin de l'Office de Tourisme place Gabriel Moutte à Pernes-les-Fontaines. Entrée gratuite.*

J.R.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 juillet 2025

# Vaucluse 2023 : 110 km de routes rénovés pour un budget de 17M€

**En 2023, le département de Vaucluse va consacrer près de 17 millions d'euros pour assurer l'entretien de ses chaussées. Environ 110 km seront rénovés entre le mois d'avril et celui de novembre.**

Les routes qui seront rénovées ont été choisies à partir du diagnostic de l'état des chaussées réalisé en 2020. Pour rappel, sur la période 2019/2022, environ 551 km de routes ont déjà été traités pour un montant de 58,7 M€. Différentes techniques ont été utilisées comme les enduits superficiels d'usure (ESU) et les enrobés (ou bétons bitumineux).

Des interventions plus ponctuelles ont également été réalisées, comme le pontage de fissures. Un budget d'environ 200 000 € sera consacré à cette technique en 2023 : 63 km de chaussées seront réalisés et environ 215 000 mètres linéaires de fissures seront traités. Egalement, environ 500 000 € sera consacré à la réfection des tranchées, des nids de poule et des rives de chaussées.

J.R.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 juillet 2025

# A partir du 1er avril, les archis pourront devenir accompagnateurs Rénov'

**Dès le 1er avril, les architectes pourront devenir 'Accompagnateurs Rénov' dans le cadre du dispositif national France Rénov'. Et les architectes formés pourront pratiquer les audits énergétiques règlementaires devenus obligatoires. La rénovation, un domaine d'activité en pleine expansion.**

Dans ce cadre, l'Ordre des Architectes de Provence-Alpes-Côtes d'Azur proposent un Webinaire «Devenez Accompagnateur Rénov'» le 5 avril à 18h, organisé par le Conseil national de l'Ordre (voir Infos pratiques en fin d'article).

**Que peuvent apporter les architectes ?**
Pour l'Ordre des architectes Paca, ceux-ci doivent être au cœur de la rénovation, pour une rénovation des bâtiments de qualité. Pour mémoire, l'ordre était déjà signataire de la pétition «Avec les architectes, pour une rénovation de qualité», lancée par le collectif des architectes d'Occitanie, en 2021.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 juillet 2025

**Analyse du bâtiment mais également de l'environnement, du climat, de l'exposition**
Dans leur expertise, les architectes prennent en compte le contexte : environnement, climat, exposition… tout en analysant le bâti existant. En effet, l'amélioration des performances thermiques peut avoir des conséquences sur d'autres aspects de la construction, l'architecte recherche alors l'équilibre, la juste réponse, en jaugeant la globalité du projet.

**Qu'est-ce que la rénovation énergétique ?**
La rénovation énergétique consiste à optimiser et améliorer la performance énergétique des bâtiments en réalisant des travaux d'amélioration de l'isolation, de la ventilation, en installant des équipements moins énergivores, des dispositifs de pilotage et/ou en recourant aux énergies renouvelables.

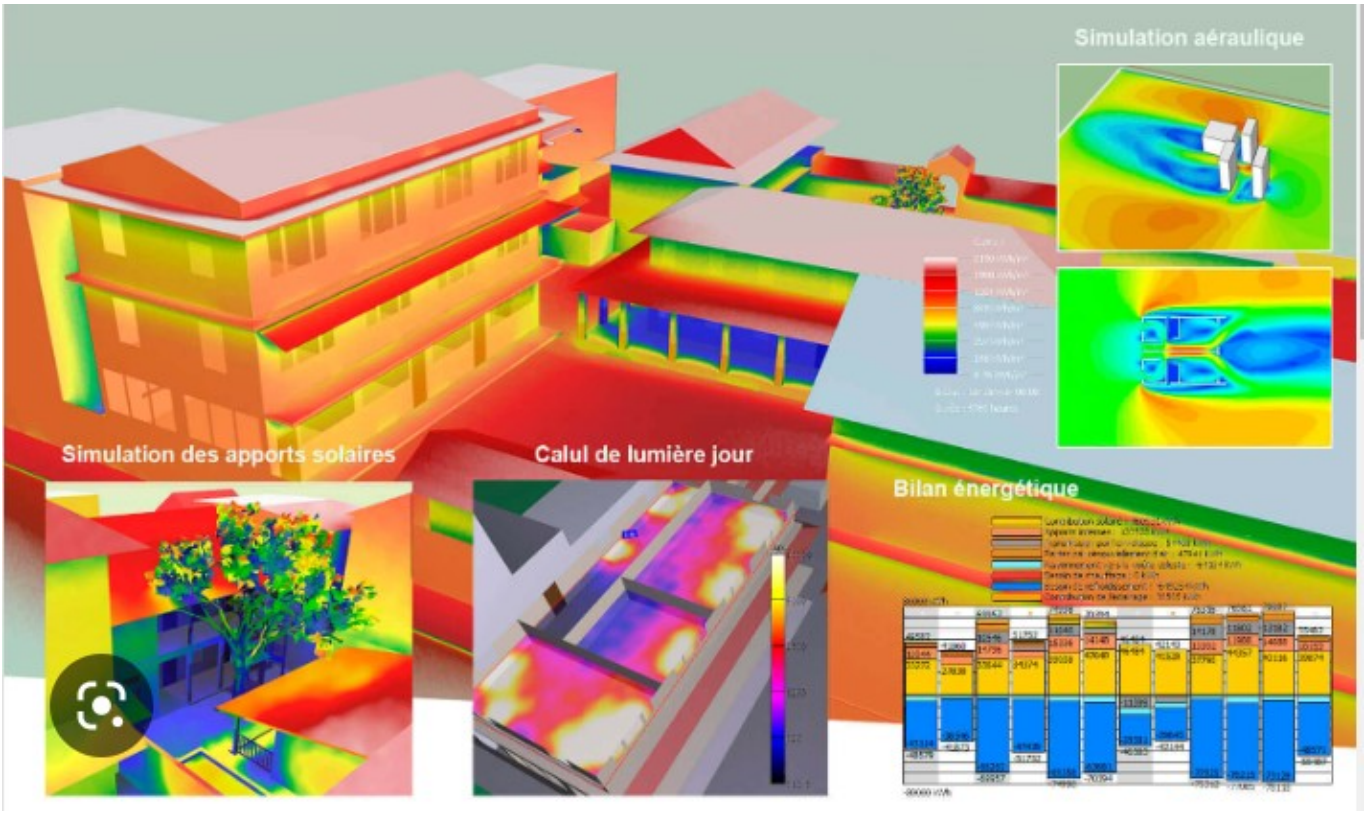

DR

**Allier confort et économies**
Le gouvernement Macron avait d'ailleurs lancé une première campagne de mobilisation intitulée 'Faire' dès 2018. Acronyme de Faciliter, Accompagner et Informer pour la Rénovation Énergétique, Faire avait pour mot d'ordre 'Tous éco-confortables' pour souligner l'importance de ce changement et ses bénéfices pour tous : le confort et les économies en plus.

**La Loi Climat et résilience**
En 2022, la Loi Climat et Résilience crée France Rénov', le nouveau service public de la rénovation de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 juillet 2025

l'habitat, porté par l'Etat avec les collectivités locales, et piloté par l'Agence nationale de l'habitat (Anah). Il regroupe tous les dispositifs précédents avec une plateforme web unique et un seul interlocuteur pour piloter les projets des ménages : l'accompagnateur Rénov'.

**Désartificialisation des sols et crise de la construction de maison individuelle**
Les architectes ont tout à gagner à intégrer massivement ce nouveau dispositif, afin de se saisir du marché que représente la rénovation aujourd'hui.

En effet, au-delà de l'enjeu économique, c'est aussi un moyen de s'adresser aux particuliers dans une période marquée par une volonté de désartificialisation des sols et une crise de la construction de la maison individuelle

**La Malette Rénovation**
Les architectes Paca ont accès à une mallette complète mise en place par l'Ordre avec les contrats, les logiciels et les textes de lois régissant la rénovation > cliquez ici.

**Les événements à venir**
Webinaire « Devenez Accompagnateur Rénov' » le 5 avril à 18h, organisé par le Conseil national de l'Ordre > cliquez ici pour vous inscrire. Petit-déj' de l'Ordre spécial rénov' le 13 avril à Nice le 13 avril à 9h : ouverture prochaine des inscriptions.
MH

DR

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 11 juillet 2025

# Permanence à Sorgues : des conseillers France Rénov' pour vous accompagner dans vos projets de rénovation

**Tous les 3e mardis du mois, des conseillers France Rénov' de l'Alte tiennent une permanence à Sorgues pour informer et accompagner les particuliers et les petites entreprises dans leurs projets de rénovation.**

Vous êtes un particulier ou une petite entreprise et vous souhaitez réaliser des économies d'énergie et améliorer le confort de votre logement ou de votre local ? Des spécialistes de la rénovation de l'Alte sont là pour vous orienter vers les aides financières mobilisables, les solutions techniques et des professionnels qualifiés.

En effet, une permanence se tient à Sorgues tous les 3e mardis du mois, dans la Salle du Château Gentilly, de 9h à 12h, suivant le planning suivant :

- Mardi 21 février
- Mardi 21 mars
- Mardi 23 mai
- Mardi 20 juin

*Pour prendre rendez-vous, connectez-vous sur www.alte-provence.com > contacter un conseiller France Rénov' puis remplissez le formulaire de contact.*
*Pour plus de renseignements, contactez le 04 90 74 09 18.*

J.R.